

FORUM DES
ASSOCIATIONS

SAMEDI 19 SEPTEMBRE



JUJUTSU - KARATÉ - THÉÂTRE - DANSE
ZUMBA - PÉTANQUE - TENNIS - MUSIQUE
FRATERNELLE DES ANCIENS

TERRAIN DE SPORTS

DE 10H À 17H

SOMMAIRE

MAIRIE P. 4

Les commissions municipales
Une nouvelle secrétaire et des horaires élargis
Numéro d'urgence 7/7 - 24/24

ASSOCIATIONS P. 6

Forum des associations P. 6
Associations et contacts P. 6
Fraternelle des Anciens P. 7
Tennis P. 8
Musique P. 8
Ju-Jitsu P. 9
Karaté P. 10
Zumba P. 10
Pétanque P. 11
Danse P. 11
Natation, vélo & course à pieds P. 12
Activités artistiques P. 12
Parents d'élèves P. 12
Gym, fitness P. 13
Théâtre P. 13

VIE DU VILLAGE P. 14

Circulation et stationnement rue de Neufmontiers
Ouverture prochaine "Le Régal"
Hommage à Bernie LEBLOND

COMMUNICATION P. 17

Votre journal municipal en numérique pour limiter le papier

SORTIES P. 17

SÉCURITÉ P. 18

Circulation aux abords des écoles

TRAVAUX P. 19

Salle omnisports : Une réhabilitation nécessaire

RETOUR EN IMAGES P. 20

DOSSIER CCAS P. 21

Centre Communal d'Action Sociale

ENFANCE P. 24

Rentrée scolaire 2020/2021
Planning du RAM communautaire du Pays de Meaux

TRIBUNE LIBRE P. 26

Liste *Unis, le ❤️ de Penchard bat plus fort*
Majorité municipale

VIE PRATIQUE P. 27

Tout savoir sur les poubelles
Piles usagées
Encombrants sur RDV

LOISIRS P. 28

Cerf-volant avec Axel DUCY
Votre bibliothèque municipale
Jeux
Cuisine : à l'automne, prolongez les plaisirs de l'été

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

ANIMATIONS

Pétanque, tennis et buvette sur place

DÉMONSTRATIONS

11h - 12h : **JU-JUTSU**

14h30 - 15h : **FEET OF DANCE** (Danse)

15h - 16h : **JU-JUTSU**

16h - 17h : **CONCERT** instrumental & chorale

Venez nombreux vous renseigner et participer/assister aux différentes animations et démonstrations prévues ce jour-là !

L'EDITO

du Maire

Une rentrée sous le signe de la transformation



Chères Penchardaises, chers Penchardais,

Après un début d'année difficile pour cause de crise pandémique, l'été qui s'achève n'aura guère été plus simple avec la période caniculaire que nous avons traversée. Cette épreuve nous aura donné l'occasion de finaliser une procédure d'urgence en cas d'événement majeur, avec la mise en place d'un numéro de permanence téléphonique qui permet de joindre la mairie, 24H/24 et d'activer, par l'entremise du CCAS, le plan canicule.

Cette période particulière ne nous a pas permis de déposer pour le 8 mai une gerbe au monument aux morts, afin d'honorer ceux qui sont morts pour la France et d'assurer notre devoir de mémoire. Nous avons donc choisi de profiter de l'assouplissement des restrictions, pour réaliser ce geste hautement symbolique à l'occasion de la Fête Nationale.

Ce 14 juillet a également été l'occasion pour nous d'initier le changement de gouvernance que nous avons annoncé, avec l'organisation d'un pique-nique républicain. Cette manifestation a connu un véritable succès et a vu plusieurs dizaines de Penchardais, toutes générations confondues, se retrouver sur le champ de foire pour partager un moment convivial. La fin d'après-midi a vu s'affronter plusieurs doublettes à l'occasion d'un tournoi de pétanque fort sympathique qui a vu la victoire de nos champions locaux Daniel Tureau/Maurice Pitet ex-aequo avec la doublette Laurent Dell'oste/Jérémy Bardeau que nous félicitons. Nous entendons pérenniser cette initiative et vous donnons, dès à présent, rendez-vous l'an prochain pour notre Fête Nationale.

Vous aurez pu constater, comme nous nous y étions engagés, un changement radical dans la communication de la mairie avec la création, sans frais pour la commune, d'un nouveau site internet qui va encore évoluer dans les semaines à venir, d'une page Facebook qui s'enorgueillit déjà de 300 abonnés, et d'une page Instagram suivie par 102 abonnés. Les opérations « fête des mères » et « fête des pères » que nous avons organisées et qui ont permis à nos jeunes Penchardais de diffuser leurs messages d'amour sur le panneau communal ont connu un franc succès. Depuis, hélas, celui-ci a rendu l'âme, peut-être trop sollicité par l'avalanche d'informations qu'il a dû diffuser depuis notre installation... après de trop longues semaines d'attente, le voilà enfin de nouveau opérationnel !

Par ailleurs, nous vous remercions pour le très bel accueil que vous avez réservé au Petit Penchardais Nouveau.

Enfin, vous aurez remarqué que nous avons débuté la mise en sécurité du village, en priorisant les abords des écoles. Cette action transitoire sera amenée à être poursuivie et améliorée pour le confort de tous. Nous allons engager très prochainement la réflexion sur la sécurisation des autres axes de circulation de notre village.

Beaucoup de projets restent encore à réaliser mais vous pouvez compter sur notre détermination pour poursuivre dans la voie dans laquelle nous sommes engagés.

Marc ROUQUETTE.

RESTONS EN CONTACT

Ecrivez-moi sur mairie@penchard.fr
ou prenez rendez-vous au **01 64 34 10 86**

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Ces **commissions municipales** sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le **conseil municipal** étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Travaux & biens communaux :

Elle a pour objectif de gérer les projets d'investissement dans les domaines du bâtiment, de la voirie et des réseaux divers, assurer le suivi de l'entretien des bâtiments, des infrastructures communales, d'éclairage public, des voiries urbaines et rurales et des chemins ruraux ainsi que d'assurer le suivi de la gestion et de l'entretien des espaces verts.

Membres (5) : Guy THOMASSIN (*Vice Président*) • Patrick CONQ • Christine SIEVERT-PERE • Patrick CARDONNET • Hélène NOURRY

Communication & coordination des commissions :

Elle est chargée de proposer et mettre en oeuvre la communication de la commune. Elle réalise et publie "Le Petit Pencharçais", et gère et développe le site internet ainsi que la page Facebook ou les autres réseaux sociaux. Elle coordonne le fonctionnement des différentes commissions.

Membres (5) : Jérémy BARDEAU (*Vice Président*) • Jérôme QUELLIER • Nathalie DELL'OSTE • Kelvine ROUSSEAU • Hélène NOURRY

Vie communale, associations & sports :

Elle est chargée des relations permanentes avec les responsables des différentes associations, elle informe le Conseil Municipal des demandes et projets, et planifie les moyens mis à leur disposition.

Membres (5) : Jérôme QUELLIER (*Vice Président*) • Guy THOMASSIN • Patrick CARDONNET • Christine SIEVERT-PERE • Stéphane BOURGEOIS

Ressources Humaines :

Elle suit la gestion du personnel communal : recrutement, évolution, formation,..... Elle veille notamment à l'amélioration des conditions de travail des agents et à la sécurité de l'environnement de travail.

Membres (5) : Christine SIEVERT-PERE (*Vice Présidente*) • Jérôme QUELLIER • Géraldine DUPARAY • Isabelle MERLIN • Stéphane BOURGEOIS

Urbanisme :

Elle a pour mission la gestion des déclarations d'intention d'aliéner, des certificats d'urbanisme, des déclarations préalables à des travaux et des permis de construire ainsi que le traitement de toutes les questions relatives au droit des sols.

Membres (5) : Guy THOMASSIN (*Vice Président*) • Patrick CONQ • Géraldine DUPARAY • Patrick CARDONNET • Hélène NOURRY

Finances :

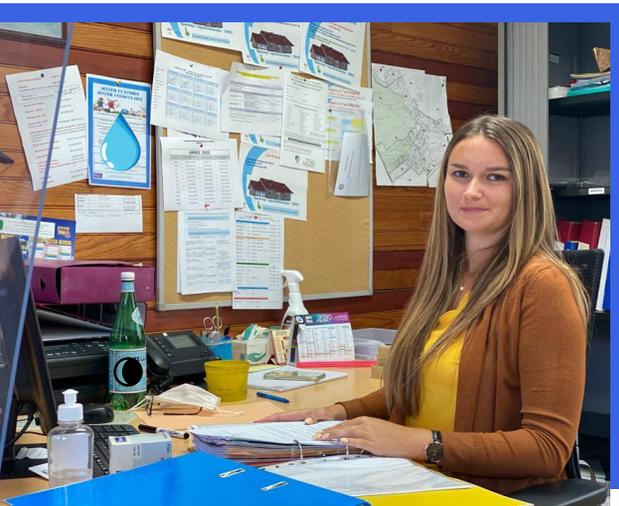
Elle a pour objet l'élaboration annuelle de la politique budgétaire de la commune, la recherche des différentes sources de financement, détermination des budgets de fonctionnement et d'investissement, l'estimation des besoins de financement et des recettes attendues, le suivi budgétaire des structures intercommunales, établir une prospective financière et une politique d'emprunt ainsi que la programmation des investissements.

Membres (5) : Géraldine DUPARAY (*Vice Présidente*) • Kelvine ROUSSEAU • Patrick CONQ • Patrick CARDONNET • Camille BENARD

Vie scolaire :

Elle examine et suit le fonctionnement des écoles de la commune, en collaboration avec les enseignants et les parents d'élèves. Elle supervise également les temps et activités périscolaires : restauration, garderie, sorties, ...

Membres (5) : Delphine RODRIGUEZ (*Vice Présidente*) • Géraldine DUPARAY • Patrick CARDONNET • Kelvine ROUSSEAU • Camille BENARD



UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE ET DES HORAIRES ÉLARGIS

Comme vous le savez, Mme Béatrice CHEMIN, qui était rédacteur principal, a quitté nos effectifs le 28 février dernier, après avoir demandé sa mutation. Depuis notre installation, le 25 mai dernier, nous avons, nous-même, pallier l'absence de Madame CHEMIN, en assurant le secrétariat, Madame SAID s'occupant essentiellement de la comptabilité.

Dans le cadre de notre recrutement et après avoir reçu plusieurs candidates, notre choix s'est porté sur **Mme Justine BARRIERE**. Celle-ci était employée en qualité d'agent contractuel sur deux mairies. Dans une commune, elle occupait un poste de secrétaire de mairie plutôt généraliste tandis que dans l'autre, elle était au service « ressources humaines ».

C'est donc avec plaisir que nous lui avons proposé de rejoindre notre équipe et de venir mettre son expérience au service de notre commune.

Elle a pris ses nouvelles fonctions depuis le 1^{er} septembre et s'est très rapidement intégrée.

Nous lui souhaitons une nouvelle fois la bienvenue et sommes convaincus de ses capacités à s'intégrer à l'équipe qu'elle formera avec Madame SAID.

Nous avons profité de son arrivée pour **créer une salle d'attente lumineuse** et pour réorganiser l'accueil de la mairie qui se fera désormais côté cour, sauf pour les personnes à mobilité réduite.

L'arrivée de ce deuxième agent administratif nous permet **d'élargir les horaires d'ouverture de la mairie** conformément à l'une de nos promesses de campagne.

Ainsi la mairie sera désormais ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, à l'exception du mercredi où la mairie fermera à 18h00, une permanence des élus étant assurée le samedi de 9h00 à 12h00.

NUMÉRO D'URGENCE 7/7 - 24/24

Après avoir vécu une période de confinement exceptionnelle, et alors que la canicule sévissait sur la région parisienne, il nous a paru indispensable de mettre en place par l'intermédiaire du Centre Communal d'action Sociale (CCAS) **une procédure d'urgence** qui sera déclenchée en cas de situation exceptionnelle. Dans le cadre de cette procédure, nous avons organisé **des astreintes** qui sont assurées 7 jours/7, pendant toute l'année, par Monsieur le Maire et ses 4 adjoints (par roulement). Nous avons donc instauré un **numéro d'appel qui vous permet de nous contacter en cas d'urgence**. Pour toute demande urgente, nous vous invitons à nous joindre sur le numéro suivant :

06 71 14 25 22

Service gratuit + prix d'un appel

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Terrain de sport

10h - 17h

ANIMATIONS

Pétanque, tennis et buvette sur place

DÉMONSTRATIONS

11h - 12h : JU-JUTSU

14h30 - 15h : FEET OF DANCE (Danse)

15h - 16h : JU-JUTSU

16h - 17h : CONCERT instrumental & chorale



**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
POUR TOUS DÈS 11 ANS**

Venez nombreux vous renseigner et participer/assister aux différentes animations et démonstrations prévues ce jour-là !

Retrouvez ci-dessous toutes les informations de contact des différentes associations :

Association	Activité(s)	Président	Email	Téléphone
ZUM N'FIT	Zumba	Sandra VATIER	zumnfit@gmail.com	06 15 16 79 80
A.L.O.R.S	Association des parents d'élèves	Sébastien POZZO DI BORGIO	associationalors@gmail.com	06 81 17 41 97
EIM	Ecole Intercommunale de Musique de la région de l'Ourcq	Bernard MENIL	secretariatmenil@outlook.fr	06 08 92 19 48
ASTP	TENNIS Association Sportive de Tennis de Penchard	Gilles BOUCHE	bouche.gilles@gmail.com	06 07 56 56 77
JU-JUTSU	Arts Martiaux Traditionnels	Jérôme CHAMBAULT	cjjp.wajutsu@gmail.com	06 82 90 54 41
CRE'HOBBIES	Encadrement, art floral, vitrail, réfection siège, couture	Mireille TUFFIN		01 60 09 44 72
PÉTANQUE PENCHARDAISE	Pétanque	Alexandre DUQUESNE	alexandre.duquesne@laposte.net	06 86 10 40 25
AUTREMENT KARATE DO	Art Martial	Thierry MUELLER	autresmentkaratedo@gmail.com	06 20 16 31 12
LES AMIS DE GYLOFÈRE	Ecole de Théâtre	Jérôme BAUDOT	lesamisdegylofere@yahoo.fr	06 70 74 94 95
FEET OF DANCE	Danses de salon, latines, swing	Laëtitia DE JESUS	feetofdance@gmail.com	06 98 75 87 03
AFAP	Repas et sorties culturelles et touristiques Association Fraternelle des Anciens de Penchard	Françoise DEMETS	fg.demets@orange.fr	01 60 09 57 25
TEAM EX AEQUO	Courses et circuit training	Caroline DEWAELE	texaequo@gmail.com	06 81 15 82 09
ASGP	Gymnastique	Catherine LAURENT	asgp-penchard77@outlook.fr	07 85 97 70 68

Retrouvez ces informations sur le site Internet de la commune : penchard.fr/associations

L'activité associative dans notre village est essentielle et il est tout aussi important de les accompagner afin que leurs actions soient connues de tous et pour que **chacun puisse profiter des multiples activités proposées au sein même du village**. C'est dans cette optique que la commune ré-instaure l'organisation du **forum des associations qui se tiendra le 19 septembre**. Venez nombreux vous renseigner et assister aux différentes animations et démonstrations prévues ce jour-là !

Les textes présentant les associations ont été rédigés par les membres de ces dernières.

ASSOCIATION FRATERNELLE DES ANCIENS DE PENCHARD (AFAP)

L'Association Fraternelle des Anciens de Penchard est **une des plus vieilles associations du village** : elle est née le 21 mai 1980. Elle avait pour but de réunir une fois par semaine, le mercredi, à la salle des fêtes, les retraités(ées) qui jouaient aux cartes, aux dominos, tandis que des femmes s'adonnaient à la couture, broderie, tricot ou autres activités. Au fur et à mesure des années, les prestations proposées ont évolué.

Dorénavant, le programme annuel est établi par le bureau qui cherche à varier les activités ; celles-ci sont exposées lors de l'Assemblée Générale qui a lieu début janvier.

La séance se termine par le partage de la galette des rois. Depuis quelques années, les manifestations se déroulent une ou parfois deux fois par mois.

Chaque mois une activité différente est proposée telle que : repas choucroute suivi d'une petite tombola dont les bénéficiaires sont adressés par moitié à la Ligue contre le Cancer et la Recherche Médicale. Des **sorties théâtrales** (souvent des pièces comiques) sont prévues soit dans la région soit à Paris et permettent aux spectateurs de s'évader des soucis journaliers.

De même, l'association propose également des **excursions ludiques** permettant de connaître différents métiers anciens. Selon la météo, un barbecue peut avoir lieu. **Des repas loto sont organisés** pour la plus grande joie des adhérents. Pour la fête des mères, un repas est offert dans un restaurant gastronomique de la région, aux femmes accompagnées ou non de leur conjoint (les messieurs règlent leur repas). Enfin à l'approche de Noël, nous fêtons le Saint Nicolas patron de notre village par **un repas élaboré par un traiteur réputé** digne des plus grands chefs.

Alors, si la solitude vous pèse, si vous voulez découvrir de nouveaux amis, ou ne plus rester devant votre téléviseur, rejoignez-nous. Pour un faible montant d'adhésion annuelle vous pourrez venir vous changer les idées. Nous vous accueillerons avec plaisir.

Lors du forum des Associations du 19 Septembre 2020, nous pourrons répondre à vos différentes questions.



ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS DE PENCHARD (ASTP)

Venez jouer au Tennis à PENCHARD !
2 courts à votre disposition toute l'année !

Tarifs TRÈS attractifs

Nous vous donnons rendez-vous lors du forum des associations le samedi 19 septembre pour vous apporter tous renseignements et toutes les informations sur le fonctionnement du club de tennis.



ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE de la Région de l'Ourcq



Fondée en 1975, l'École Intercommunale de Musique de la Région de l'Ourcq, présidée par Monsieur Bernard MENIL, présente un enseignement rigoureux et dynamique se reposant sur 3 socles principaux : L'École, l'Orchestre et la

Chorale. L'école est constituée de différents ateliers, composée d'une équipe pédagogique de professeurs diplômés, ayant pour objet la formation de musique d'amateurs, en donnant aux élèves un bagage musical, culturel et technique, les amenant à une complète autonomie. Des examens de fin d'année ont lieu pour tous les élèves qui le souhaitent, devant un jury extérieur pour la délivrance du diplôme de la **Fédération Française des Enseignements Artistiques.**

Formation aux instruments et vocale, cours collectifs ou individuels, tournées en France, Europe et DOM-TOM, éveil musical pour les 4 à 6 ans, concerts, etc.

- Chorale - Solistes
- Tuba - Soubassophone
- Flûte traversière
- Saxophone
- Piano
- Violon
- Batterie percussion
- Cor - Clarinette
- Trompette
- Cornet à pistons
- Trombone
- Guitare

Cours de chant & chorale : gratuit

**Tarifs les plus bas de la région sur les
cours de tous les instruments**



JU-JUTSU PENCHARDAIS (Art martial traditionnel)



Le Jujutsu Traditionnel Méthode "Wa-Jutsu" créée par Maître Jacques Jean Quéro le 25 décembre 1982, est basée sur ses études effectuées dans les Ecoles Traditionnelles Japonaises de Ju-Jutsu, d'Aiki-Jutsu ainsi que sur quelques spécialités armées appartenant au "Shin-Budo" c'est-à-dire l'ensemble des arts martiaux Japonais pratiqués en tant que Voies éthiques. Toutes ces techniques choisies, classées, assemblées et jointes à un idéal, devinrent celles de la Méthode "**Wa-Jutsu**". Aujourd'hui il existe de nombreuses méthodes qui ont toutes leurs valeurs, chacune ayant opté pour une orientation spécifique : Compétition sportive, self-défense... Notre méthode se positionne clairement dans l'optique d'une **pratique évolutive**, transformant progressivement "l'Homme guerrier" en "Homme sage" épanoui et rayonnant sur son entourage. « L'art de guerre devient ART de VIVRE". C'est pourquoi la Méthode "Wa-Jutsu" est à **but non compétitif**, que son aspect Self-défense reste secondaire et que la principale différence avec les divers "Sports de Combat" pratiqués actuellement en Occident peut être résumée par l'élévation d'une simple technique à un "Principe de Vie". La méthode Wa-Jutsu, vue sous cet angle, représente une voie éducative de la non-violence, de l'accord, de l'harmonie et de la paix.

Adultes et vétérans

Ils trouveront un moyen d'exercer et d'**entretenir d'une manière bienfaisante le corps et l'esprit** dans la science de la défense et de la contre-attaque. Aucune violence n'est permise dans le dojo, aucun coup n'est porté, le contrôle de soi est de rigueur. Ici vous n'êtes pas confrontés à des adversaires mais à des partenaires.



榮共和融他自

Adolescents

Nos objectifs sont de leur fournir les moyens d'une pratique TRADITIONNELLE de qualité issue des programmes des Écoles Japonaises d'Aiki-Jutsu, de Ju-Jutsu... Ils pourront **se défouler dans une pratique intensive** mais où le style et le respect du partenaire reste de rigueur !

Et les enfants ?

Dès l'âge de **5 ans**, le Wa-Jutsu permettra de **développer leurs capacités physiologiques et psychomotrices**. La maîtrise du geste et de l'expression corporelle reste l'objectif principal. La recherche de l'efficacité est secondaire. Moment de détente et d'échange qui développera chez votre enfant un mental positif.

Idéal pour les femmes !

C'est un excellent moyen de self-défense particulièrement adapté aux femmes car le principe de base est de **rediriger la force de l'adversaire pour la retourner contre lui**. Vous trouverez aussi au sein du club un environnement dans lequel courtoisie et politesse sont recherchées. L'absence de compétition évite tout stress et amène au respect de chacun.

AUTREMENT KARATE DO (Art martial)

Autrement Karaté Do vous propose un **karaté de loisir** et de bien être. Le karaté est un art-martial avant d'être un sport de combat. La pratique du karaté permet un apprentissage de son corps, permet d'acquérir une conscience corporelle aiguisée. C'est apprendre à se tenir droit, à se mouvoir autour de l'axe central du corps. C'est apprendre à respecter les articulations du corps, le "chemin" articulaire de la tête aux pieds, qui permet d'être stable et fort. C'est aussi l'apprentissage de la coordination, de la mémoire, de la stabilité, de la respiration, de la confiance en soi. **Cette approche du karaté ne demande ni force ni puissance** et fait du combat un élément secondaire à la pratique. Le club ne propose pas de compétitions. La pratique féminine est largement représentée avec **41% de femmes** au sein des cours adultes. Nous accueillons les adolescents et les adultes à la salle omnisports.



Les inscriptions sont possibles toute l'année sportive. Attention, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du karaté est obligatoire.

Votre professeur :

- Ceinture noire 2^{ème} dan
- Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du sport en karaté - mention perfectionnement sportif
- Certificat de qualification professionnelle en karaté et arts-martiaux
- Diplôme d'Instructeur fédéral de la Fédération française de karaté et disciplines associées (la FFKDA est une fédération délégataire de l'état)
- Label Karaté / santé de la FFKDA
- Diplôme Universitaire "Sport & cancer"
- Membre du Comité Directeur du Comité Départemental de Karaté de Seine et Marne (CDK 77)
- Responsable de la Commission Santé du CDK77

ZUM N'FIT PENCHARD (Zumba)

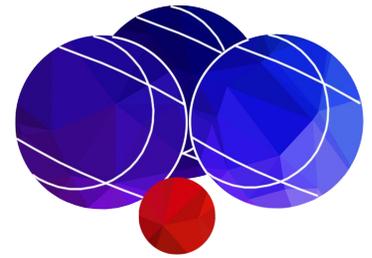
Si vous souhaitez **bouger, danser** et **vous défouler sur des rythmes endiablés**, alors rejoignez-nous le mardi soir dès le 8 septembre de 20h30 à 21h30 à la Salle omnisports. **Bonne humeur garantie !** Nous serons également ravis de vous rencontrer lors du Forum des associations le 19 septembre.

Venez nombreux !!



PÉTANQUE PENCHARDOISE

La pétanque Penchardoise a fêté sa quarante troisième année d'existence cette année. Vous qui revenez de vacances et avez pratiqué la pétanque sur votre lieu de villégiature, en loisir comme en joueur régulier, nous vous invitons à venir découvrir le club de votre commune.



Nous sommes affiliés à la FFPJP mais au-delà de la compétition, **notre objectif est de conserver l'esprit familial et décontracté d'un club de village.**

Du débutant au joueur confirmé, du plus jeune au plus ancien, chacun pourra trouver son bonheur et du plaisir à jouer.

Si cette année le Covid a considérablement perturbé les compétitions, les entraînements ont repris et se déroulent les vendredis après-midi à partir de 14h00 sur le terrain multisports.

Pour les plus mordus et lorsque le temps le permet, les jeux peuvent se poursuivre en soirée.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer sur notre stand lors de la journée des associations du 19 septembre.

FEET OF DANSE (Danses de salon)



L'association Feet of Dance, vous invite à découvrir les danses de Salon (Standard : **Valse lente** et **Valse viennoise**, **Tango** et initiation au **Slow fox** et au **Quick Step** / Latines : **Chachacha**, **Samba**, **Paso Doble** et initiation à la **Rumba**) ainsi que les latino-caraïbes : **Salsa Cubaine**, **Portoricaine**, et **Bachata**

et enfin le **rock**.

Le premier cours vous est offert afin de venir découvrir l'univers de la danse de couple et tester l'ambiance.

Donc, que vous soyez en couple ou seul, **venez partager avec nous ces moments de convivialité** (dans le respect des mesures de sécurité liées au Covid-19).

Cours de danse

Samba
Bachata

Cha Cha Cha

Salsa

Lindy Hop

Rock

Tango

Etc.

Paso Doble

Renseignements :
 06 98 75 87 03 06 65 09 58 22
<http://feetofdance.fr>

[feetofdance](https://www.facebook.com/feetofdance)
 [feet_of_dance](https://www.instagram.com/feet_of_dance)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

TEAM EX ÆQUO (Natation, vélo & course à pieds)



La Team EX Æquo est un **Club multisport** convivial, au programme : **natation** (3 créneaux/semaine à Frot et Tauziet), **vélo de route ou VTT**, **course à pieds** (route ou trail), les rendez vous sont variés autour de la CAPM et PPG (préparation physique générale) à la salle omnisports de Penchard le mardi 19h.

Affilié à L'UFOLEP, le club est né en 2016 et se veut, avant tout, basé sur le **partage** et le **dépassement de soi**, quel que soit son niveau. Les déplacements groupés sur les courses au niveau local comme national ou international. Du 5 kms à pieds à l'ultra trail ou l'Ironman, tout le monde y trouve son compte car chacun encourage l'autre à **se lancer de nouveaux défis**, à se dépasser.

La TEAM EX AEQUO organise au mois de décembre, la **NOCTAMBULE PENCHARDAISE**, le trail nocturne incontournable du nord Seine-et-Marne !

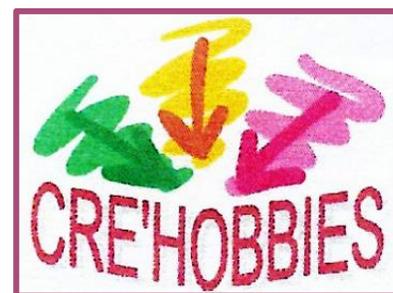
N'hésitez pas à visiter notre page Facebook !

À bientôt !

CRE'HOBBIES (Activités créatives de loisirs)

Venez pratiquer des **activités de loisirs** dans une ambiance conviviale.

L'association CRE'HOBBIES vous propose des cours encadrés par des professeurs dans différents domaines tels que l'**art floral**, **vitrail**, **réfection de sièges** ou encore l'**encadrement**.



A.L.O.R.S. (Parents d'élèves)

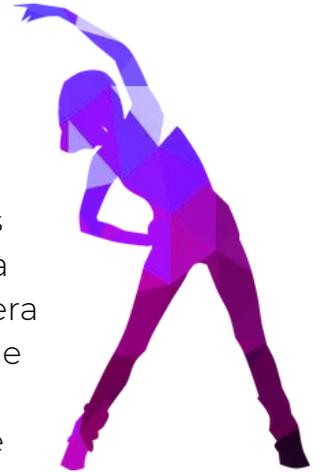
A.L.O.R.S. est une association **au profit des enfants de l'école de Penchard**. Tous les parents ayant un enfant scolarisé à Penchard sont membres de plein droit de l'association.

Tout au long de l'année, les membres de l'association organisent des activités (brocante, loto) pour aider au financement des activités et sorties scolaires des enfants. **N'hésitez pas à rejoindre les membres actifs !**

ASSOCIATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DE PENCHARD (ASGP)

L'association a pour objectif : la pratique du sport ainsi que l'organisation d'activités ayant pour but de resserrer des liens amicaux entre les membres de l'association.

Cours collectif en musique : **fitness, abdo fessier, renforcement musculaire** et **stretching**. Selon les personnes disponibles en possession des clés, accès à la **salle des appareils**. Lors de l'inscription il sera demandé un certificat médical. En fonction de l'évolution du COVID, l'assemblée Générale se tiendra le lundi 21 ou lundi 28 septembre pour une reprise des cours en octobre 2020.



LES AMIS DE GYLOFÈRE (Cours de théâtre)

Ateliers de Théâtre
Les Amis de Gylofère

Des ateliers théâtre pour tous, de 3 à 133 ans !!!

Contact et renseignements:
Les Amis De Gylofère, 14 allée
des rossignols 77178 Saint-Pathus
Tél: 01.60.61.65.10

**Et nouveau cette
année l'inscription en ligne:**
[https://www.helloasso.com/
associations/les-amis-de-gylofere](https://www.helloasso.com/associations/les-amis-de-gylofere)



E mail:
lesamisdeglyofere@yahoo.fr
Site internet:
[https://lesamisdeglyofere.wixsite.com/
lesamisdeglyofere](https://lesamisdeglyofere.wixsite.com/lesamisdeglyofere)

Participez à des séances de 2 heures **animées par un professionnel**.

Venez améliorer votre **mémoire**, votre **élocution** et votre **confiance en vous**.

Amusez-vous au travers de jeux et de la création d'un spectacle.

Un **cours d'essai GRATUIT** vous est proposé avant les inscriptions.

Pour tous les âges : **de 3 ans à 133 ans !**

Nous serons présents lors du forum des associations le 19 septembre à Penchard et nous serons très heureux de vous rencontrer pour vous apporter plus de renseignements.





CIRCULATION ET STATIONNEMENT RUE DE NEUFMONTIERS

Nous l'avons maintes fois répété et nous en avons tous un jour ou l'autre fait l'expérience, la **circulation rue de Neufmontiers est problématique**. Cela tient à plusieurs raisons :

- L'étroitesse de la rue,
- L'absence de stationnement privé devant la plupart des habitations, ce qui conduit à stationner les véhicules dans la rue,
- La circulation des bus et des poids lourds.

Nous étudions actuellement une autre organisation des places de stationnement afin de faciliter la circulation dans cette rue. Concernant le problème de sécurité que pose la traversée du village par des poids-lourds, à l'occasion d'un entretien avec le maire de Chauconin-Neufmontiers, celui-ci nous a indiqué son intention de prendre un arrêté dès le mois de septembre pour leur interdire la traversée de Chauconin Neufmontiers. Cette décision que nous saluons, devrait **limiter le nombre de poids lourds qui traverseront dorénavant notre village**. Dans la continuité, nous prendrons à notre tour, un arrêté pour limiter la circulation des poids lourds dans le village.

Durant la campagne, nous avons également proposé d'**ouvrir au public le parking de la salle des fêtes** qui reste vide et inutilisé toute la semaine. Pour permettre l'utilisation de ce parking dans de bonnes conditions, nous allons mettre en place un système d'enregistrement gratuit des utilisateurs.

En effet, le parking est réservé pour les utilisateurs de la salle des fêtes lorsque celle-ci est louée. A cette fin, il convient que le parking soit libéré de tout véhicule dès le samedi matin. Afin de pouvoir contacter les propriétaires qui stationneront leur véhicule en semaine, nous mettrons en place **un système d'inscription** et fournirons **un badge autorisant le stationnement**.

Lors de leur inscription, **les utilisateurs signeront un contrat** fixant les conditions d'utilisation du parking.

Nous espérons que cette solution permettra de faciliter la circulation en limitant le stationnement dans cette rue, dans l'attente d'une solution plus pérenne.

Image de mise en situation / simulation



Michel VARLI, nouveau propriétaire du restaurant anciennement appelé "Le Tire Bouchon" sera heureux de vous accueillir, **début octobre, pour l'ouverture** de son établissement "**Le Régal**" et vous proposera sandwiches, burgers, Paninis, assiettes grillades, Kebab etc. à consommer sur place ou à emporter.

Initialement, le menu ne devait pas comporter de Kebab, mais à la suite des demandes renouvelées pendant les travaux, de plusieurs Penchardais déçus de cette nouvelle, Michel a finalement revu sa carte pour servir le Kebab.



Les futurs horaires d'ouverture

Du lundi au samedi :

- Bar : 7h - 22h30 sans interruption
- Restauration : 11h - 15h / 18h - 22h30

Le Régal proposera également un service presse pour quelques quotidiens comme Le Parisien ou encore La Marne.

<p>SANDWICHES</p> <ul style="list-style-type: none"> KEBAB 6,00€ CHICKEN CURRY 6,00€ STEAK HACHÉ 6,00€ MERQUEZI 6,00€ CORDON BLEU 6,00€ BOULETTES 6,50€ GALETTE TORTILLAS 6,50€ 	<p>BURGERS</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 STEAK 6,50€ 2 STEAKS 8,50€ 	<p>PANINIS</p> <ul style="list-style-type: none"> KEBAB 6,50€ STEAK 6,50€ CHICKEN CURRY 6,50€ 	<p>ASSIETTES</p> <ul style="list-style-type: none"> KEBAB 9,50€ BOULETTES (200g) 11,50€ CÔTELETTES 12,00€ CHICKEN CURRY 9,50€ MERQUEZI 9,50€ AUXITE (200g) 14,00€ ENTRECÔTE (200g) 15,50€ VÉGÉTARIENNE 7,50€ 	<p>KEBAB GRILLE RÉGAL</p>	<p>MENU ENFANT</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 STEAK ou 1 KEBAB ou 4 NUGGETS 1 BOISSON 6,00€ 	<p>NUGGETS</p> <ul style="list-style-type: none"> LA PIÈCE 0,80€ FRITES BARQUETTES PETITE 3,00€ GRANDE 5,00€ 	<p>BOISSONS</p> <ul style="list-style-type: none"> SODAS, EAUX 1,40€ BIÈRES 2,50€ <p>DESSERTS</p> <ul style="list-style-type: none"> TARTE DAHA 3,50€ TARTE POMME 3,50€ DESSERT DU JOUR 3,50€
---	---	---	---	----------------------------------	--	--	--

HOMMAGE À BERNIE LEBLOND

C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris la disparition de Bernie Leblond. Bernie était la plus Pencharداise des Irlandaises : elle avait quitté l'Irlande après avoir rencontré Denis, et de cette union trois beaux garçons sont nés, dont elle n'était pas peu fière. Professeure d'anglais, Bernie avait l'estime de tous, et les habitants de Penchard sont sous le choc de la disparition d'une amie. Bernie était aussi chanteuse et guitariste de talent d'un groupe de rock, "Super Nova", accompagnée depuis dix-sept ans par Olivier, Sylvain et Paul, dans la peine aujourd'hui par la perte d'une amie irremplaçable. La pérennité d'un groupe musical est chose délicate, rares sont les musiciens qui tiennent une amitié durable, et j'ose dire, surtout si le groupe est animé par une chanteuse : Bernie, loyale et généreuse, assurait la cohésion de ce groupe.

Vous l'avez certainement entendue à Meaux, Coulommiers et dans bien d'autres villes où ils se sont produits, Lizy-sur-Ourcq pour la fête de la musique, aura été son dernier concert. À Penchard, *Super Nova* nous avait régalié de musique pendant l'animation de la course de nuit « la Noctambule ». Bernie, à dix-huit ans en Irlande, chantait dans les pubs et elle connaissait plus de deux mille titres par cœur.



Je me souviens d'une photo qu'elle gardait comme un trésor, photographiée avec Bono, le chanteur de U2. Nous nous taquinions aussi pendant la coupe des nations quand la France était opposée à l'Irlande. Elle était aussi une formidable maîtresse de maison, recevant avec chaleur au cours de soirées qui se terminaient, vous l'aurez deviné en musique.

Je garde le souvenir d'une belle famille, sans vouloir proser outre mesure, j'aimerais rendre hommage à la femme, la mère qui toujours nous donnera les plus beaux moments de notre vie. Ce trente juillet dans les premières heures du jour Bernie nous quittait : notre village est très triste, touché par la disparition d'une belle personne et nous exprimons à Denis son mari, Ryan, Carig et Kean ses fils, nos plus sincères et affectueuses condoléances.

Pierrette et Daniel **BOUR**
(Habitants de Penchard)

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL EN NUMÉRIQUE POUR LIMITER LE PAPIER

Chaque trimestre, vous recevez dans votre boîte aux lettres la version papier du Petit Penchardais, canal de communication accessible à tous pour vous tenir au courant de l'actualité du village. Le journal est également disponible systématiquement en téléchargement sur le site internet de la commune penchard.fr.



Nous souhaitons aller plus loin dans notre démarche de dématérialisation en proposant la mise à disposition unique en version numérique du Petit Penchardais, comme nous l'avons suggéré lors de notre campagne et afin de répondre à la demande de plusieurs habitants.

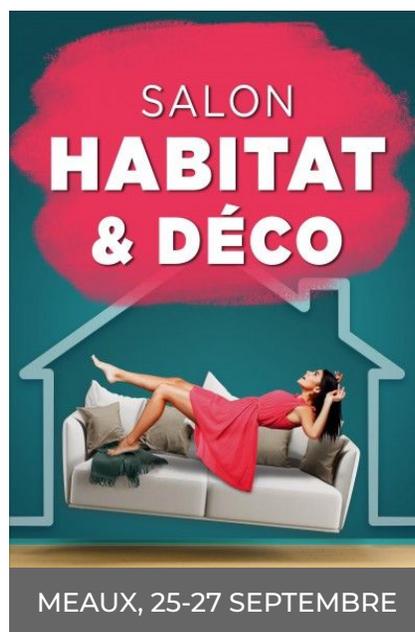
Pourquoi ? En réduisant le nombre d'exemplaires imprimés du journal, nous limiterons l'empreinte écologique induite, tout en réduisant les coûts associés à cette impression.

Comment ? C'est très simple : il suffit de vous rendre sur penchard.fr/numerique et de remplir le formulaire mis à votre disposition :

1. Nous collectons votre adresse email de façon confidentielle et uniquement dans le but de vous envoyer le Petit Penchardais numériquement lors de sa sortie
2. Nous vous distribuons le badge "PENCHARD numérique" à apposer sur votre boîte aux lettres pour éviter la distribution de la version papier à votre domicile

Bien entendu, sur simple demande et à tout moment, vous pourrez y renoncer pour retrouver votre version papier. Nous espérons que vous serez sensibles à cette démarche.

SORTIES



CIRCULATION AUX ABORDS DES ÉCOLES

La sécurité dans le village est un de nos engagements de campagne.



Ainsi, rue de l'Église, une interdiction de circulation aux horaires d'entrée et de sortie des élèves existait déjà (arrêté 81/2019) mais, malgré la mise en place temporaire de barrières, un certain nombre de véhicules continuaient à emprunter cette rue, au mépris de la sécurité de nos enfants. Nous allons donc réitérer **l'interdiction formelle à tout véhicule d'utiliser cette rue aux horaires d'entrée et de sortie de l'école**. La sécurité de nos enfants est un

sujet avec lequel nous ne transigerons pas.

De même, une zone de circulation piétonne existe depuis la Grande rue, sur une partie de la rue Lucien Duquesne et de la rue de l'Arpent noir. Elle est désormais complétée par une zone d'interdiction de stationner devant l'école de l'Arpent afin de permettre une dépose des enfants en toute sécurité. Cette zone est matérialisée par **un nouveau tracé jaune** et une **pose de bornes**. Nous demandons aux parents de respecter cette signalisation pour la sécurité de nos enfants. Une zone d'arrêt est disponible juste après l'entrée de l'école et jusque dans la rue du stade.

Un projet d'augmentation du nombre de places à moindre coût est à l'étude.

Nous comptons sur le civisme de tous pour faciliter à la fois la dépose des enfants et la circulation dans la rue de l'Arpent noir. Nous vous informons que tout sera mis en place pour faire respecter ces décisions et, comme pour la rue de l'Église, les services de la police municipale intercommunautaire seront sollicités pour cela.





SALLE OMNISPORTS UNE RÉHABILITATION NÉCESSAIRE

Depuis 1993, année de l'ouverture de la salle omnisports, la réglementation imposait une utilisation **exclusive pour des activités sportives**, avec une capacité **maximum de 100 personnes** correspondant à un classement en 5ème catégorie.

Autant dire que cette réglementation n'avait jamais été respectée avec les risques que cela comporte en termes de responsabilité.

Le *Bureau Véritas Solutions* a été mandaté par la municipalité afin de déterminer si les dispositions actuelles de la salle sont conformes avec un établissement de 4ème catégorie. Cette catégorie **permettra d'accueillir 250 personnes en simultanéité** et d'élargir l'occupation à **des manifestations autres que sportives**.

Un rapport de synthèse a été établi et montre qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de mise en conformité concernant la sécurité et notamment au titre des personnes à mobilité réduite (PMR).

Ces travaux doivent faire appel à un bureau d'étude pour l'établissement d'un dossier de déclaration préalable, une étude technique, l'établissement de plans et documents divers.

Après le choix de l'entreprise, les travaux nécessiteront la fermeture de la salle à toute activité pendant **une période estimée à 3 mois environ**.

Les activités ne pourront reprendre qu'après le passage en commission Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Nous ferons notre maximum pour basculer, dans la mesure du possible, les activités des associations qui utilisent régulièrement la salle omnisports vers la salle des fêtes pendant la période de travaux.

RETOUR EN IMAGES



14 juillet 2020 - Discours de M. le Maire et dépose d'une gerbe au monument aux morts, suivi du pique-nique républicain



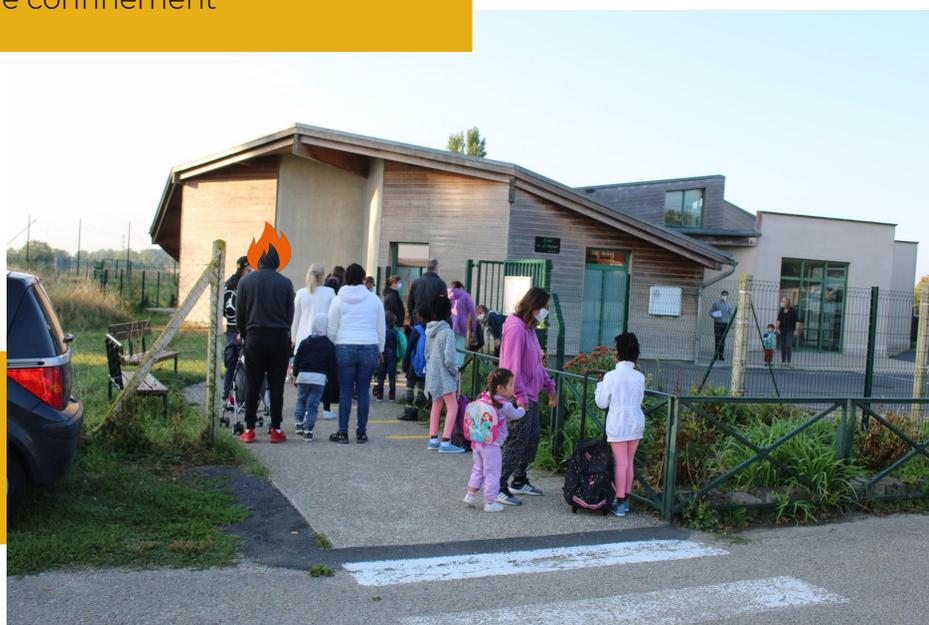
20 août 2020 - Sécurisation des abords de l'école de l'Arpent



Été 2020 - Entretien des espaces verts remarquable d'Olivier, notre employé communal, en sortie de confinement



1er septembre 2020 - Rentrée scolaire pour les petits Penchardeais et leurs enseignants





AU SUJET DU C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale

Avant la Révolution française, toutes les actions en faveur des pauvres étaient prises en charge par l'église catholique. Avec la Déclaration des droits de l'homme, est apparu le principe de l'assistance en tant que "un devoir de l'état et un droit pour le citoyen".

Ainsi, à partir de 1796, va s'organiser l'action sociale en France. Au fil du temps, une partie des compétences de l'Etat a été transférée vers les collectivités territoriales (régions, départements communes).

Ont alors été créés les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) qui ont pour objet de mettre en œuvre l'action sociale de la commune.

Organisation et fonctionnement du CCAS

Le CCAS de Penchard a été installé le 7 juillet 2020.

Sous la présidence de Monsieur le Maire, les personnes ci-après mentionnées ont été nommées au Conseil d'administration formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le Maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale.

Ainsi, sont membres du Conseil d'administration :

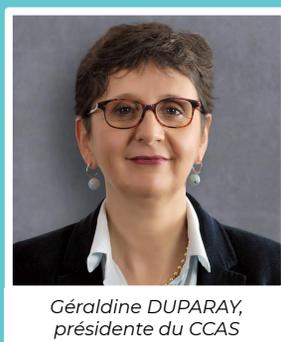
Au titre des élus :

Camille BENARD • Stéphane BOURGEOIS
• Géraldine DUPARAY • Christine SIEVERT-PERE • Patrick CARDONNET • Nathalie DELL'OSTE • Jérémy BARDEAU • Isabelle MERLIN

Au titre des personnes nommées par le Maire :

Corinne FRISQUET (Présidente de l'association « les blouses roses ») • Claudine HACARD • Safia HAJJI (Directrice de l'Hôtel social) • Lekwena KUNYU • Michel LEVEILLE • Patricia ROGER • Laura SCHATZER • Chantal VIARD

Lors de cette séance, le budget du CCAS de l'année 2020 a été voté. Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune. En 2019, la commune a versé la somme de 5550 € au CCAS.



Géraldine DUPARAY,
présidente du CCAS

Par ailleurs, 1/3 des recettes de concessions au cimetière servent à financer le CCAS.

Rôle du CCAS

Le rôle du CCAS est double :

- accompagner les personnes dans l'attribution des aides sociales légales : il est le meilleur outil de la municipalité pour s'assurer que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit
- développer des actions sociales locales afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles.

Les actions légales du CCAS :

- La domiciliation des personnes sans domicile : elle permet d'obtenir une adresse officielle indispensable à l'obtention des aides et dans le cadre de toute démarche d'insertion.

Cette aide est très précieuse pour les personnes logées provisoirement à l'Hôtel social de Penchard.

- La participation à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale : les différentes aides qui sont attribuées sous conditions d'âge et de ressources s'effectuent auprès du CCAS lequel les transmet au Département. Il s'agit par exemple de l'allocation aux personnes âgées (APA) (réservée aux personnes de plus de 65 ans qui ne perçoivent pas de retraites ou de revenus suffisants pour supporter les coûts d'une aide à domicile), de l'aide ménagère à domicile (pour les personnes qui éprouvent des difficultés à effectuer les tâches ménagères et les gestes de base du quotidien comme les courses, la toilette ou la cuisine, sans condition d'âge), demande de forfait « Améthyste » (qui permet aux personnes handicapées ou retraitées sous conditions de ressources ou de statut de se déplacer gratuitement ou à un coût réduit en transports en commun), demande de téléassistance (pour le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie), réception des dossiers d'obligation alimentaire (quand une personne, en raison de liens familiaux est tenue de subvenir aux besoins d'une autre en difficultés)

Les actions facultatives du CCAS :

- Le Repas des anciens : chaque année, le CCAS de Penchard offre aux personnes âgées de plus de 65 ans, un moment de partage et de convivialité lors de laquelle l'Association « Feet of Dance » fait une démonstration de danse

Cette année particulière n'aura pas donné l'occasion au CCAS d'organiser ce repas.

- La distribution des colis de Noël : chaque année, le CCAS offre un panier garni aux personnes âgées de plus de 70 ans qui en font la demande. Cette action qui a pour finalité de lutter contre l'isolement des personnes âgées, doit leur permettre de se retrouver et de partager un moment de convivialité. Dans une démarche intergénérationnelle, dans chaque colis est glissée une carte de vœux effectuée par les enfants de l'école de Penchard. A cette occasion, peut également être accordé un bon d'achat aux personnes âgées les plus démunies. **Cette année la distribution des colis de Noël aura lieu le 12 décembre 2020.**
- Demande de secours d'urgence : en cas de difficulté ponctuelle et conjoncturelle, le CCAS peut décider d'allouer une aide financière à une personne ou une famille en difficulté.
- La mise en place d'un plan d'urgence : les périodes de fortes chaleurs de cet été nous ont donné l'occasion de mettre en place une procédure d'urgence qui se décline en 4 mesures:
 - Recueil des informations concernant les personnes fragiles
 - Appel téléphonique auprès des personnes âgées de plus de 80 ans ainsi que de celles qui auront demandé à être répertoriées sur les registres des personnes vulnérables
 - Visites éventuelles des personnes les plus isolées
 - Mise en place d'un numéro d'urgence



Afin de veiller à ce que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit, nous entretiendrons des relations étroites avec la Maison Départementales des Solidarités.

Enfin, nous entendons également travailler, en étroite collaboration, avec l'Hôtel social afin de participer à l'insertion des personnes accueillies dans notre village et de s'assurer du bien vivre ensemble. Nous avons d'ores et déjà rencontré la directrice de l'hôtel social et le chef de service afin d'envisager des actions à mettre en œuvre.

En cas de besoin, il vous appartient de contacter votre mairie afin d'obtenir un rendez-vous avec un membre du CCAS lequel pourra vous accompagner dans vos démarches administratives et vous orienter vers les services et professionnels compétents.

Ne restez pas isolés, le CCAS peut vous aider !



Colis de Noël



Les Penchardais, ayant 70 ans ou plus en 2020, recevront un colis de Noël. Ce colis est destiné à toute personne résidant à Penchard au 1er janvier 2020.

- Si vous remplissez ces conditions et que vous n'avez jamais reçu de colis de Noël précédemment, merci de vous inscrire en mairie en utilisant le coupon ci-dessous
- Pour toutes les personnes l'ayant déjà reçu en 2019, le colis sera automatiquement distribué (inscription non nécessaire)

La distribution des colis de Noël aura lieu le samedi 12 décembre 2020.

Les conditions de distribution seront précisées ultérieurement, au regard de l'évolution des conditions sanitaires.



BON COLIS DE NOËL C.C.A.S. 2020
à déposer avant le 16 octobre 2020 en mairie



M. et/ou Mme

Né(e) le

Demeurant au

Désire(nt) recevoir le colis de Noël.

Signature :

RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021



Le mardi 1er septembre, les petits Penchardais ont repris le chemin de l'école dans un contexte un peu particulier. En effet un nouveau protocole sanitaire a été mis en place pour cette année scolaire. Dans les espaces clos (salles de classe, bibliothèques, cantines, salle omnisports, etc.), la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

Depuis le 1er septembre, les adultes (enseignants, membres du personnel...) ainsi que les élèves dès 11 ans doivent porter un masque (les enfants de l'école maternelle et élémentaire ne sont donc pas dans l'obligation de porter un masque).

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

En ce début d'année scolaire les classes sont réparties sur trois sites :

1- Rue de l'Arpent noir :

- Mme Auguste (directrice de l'école) et Mme Leprêtre : petite section/grande section
- Mme Leprêtre et Mme Lopez : moyenne section/grande section
- M Desessard : CP/CE1

2 - Rue de l'église :

- Mme Meynard : CE1/CE2
- Mme Vandaële : CM1/CM2

3 - Place de la mairie :

- Mme Lesauvage et Mme Peigney : CE2/CM2

En raison de la COVID-19 :

A compter du 1er septembre, et pour une durée d'un mois, **toute personne d'onze ans et plus doit porter un masque au niveau des entrées et sorties des écoles** et ce quinze minutes avant et après l'ouverture, et quinze minutes avant et après la fermeture des établissements scolaires (arrêté préfectoral n° 2020/DCSE/049).

Concernant la cantine, des repas chauds seront proposés aux enfants, **le temps de restauration sera organisé sur deux services** : le premier sera pour les enfants se trouvant à l'école maternelle, le deuxième service sera pour les enfants de l'école élémentaire.

Toutes les informations sur penchard.fr/rentree2020

Lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire précédente, les enseignants ont demandé s'il était envisageable de regrouper les trois classes de mesdames Ménard, Lesauvage et Vandaëlle rue de l'église pour des raisons de cohésions de groupe, afin de faciliter le travail en équipe mais aussi pour des raisons de sécurité. Nous souhaitons accéder à leur demande. Des démarches sont en cours afin de vérifier la conformité des locaux place de la mairie pour y

installer le centre de loisirs. La PMI (protection maternelle et infantile) a déjà fourni l'agrément. Un dossier auprès de la SDIS (service départemental d'incendie et de secours) est en cours de validation. Ainsi rue de l'église, il y aurait trois classes, une salle d'arts visuels (pour l'école) et la salle du RAM (destinée aux assistantes maternelles de Penchard). Place de la mairie il y aurait le centre de loisirs : une salle pour les maternelles, une pour les élémentaires et le bureau du centre. Le mercredi, le dortoir de l'école serait utilisé, après le repas du midi, pour les enfants qui font la sieste. Dès que toutes les démarches auront abouti la classe de Mme Lesauvage rejoindra celle de ses collègues et le centre de loisirs s'installera dans les locaux de la mairie sans que cela ait de conséquences sur sa capacité d'accueil.



Enfin, en ce début d'année scolaire, un projet d'écriture a été proposé aux élèves de CM2 et à leurs enseignantes. Il s'agit pour eux de trouver le slogan de la commune, une phrase choc, courte, écrite pour retenir l'attention, pour représenter notre village. A compter du lundi 19 octobre, les Penchardais pourront voter pour choisir le slogan de Penchard.

PLANNING DU RAM COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE MEAUX

Des ateliers seront proposés à Penchard, à l'école rue de l'Arpent, aux dates suivantes :

mardi 22 septembre 2020	mardi 6 octobre 2020
mardi 3 novembre 2020	mardi 17 novembre 2020
mardi 1er décembre 2020	mardi 15 décembre 2020

Toutes les informations sur le site penchard.fr rubrique "Enfance & Jeunesse"



GROUPE DE L'OPPOSITION

LISTE *Unis, le ❤️ de Penchard bat plus fort*

Aucun texte n'a été communiqué par l'équipe pour cette édition.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Lors de la campagne électorale, nous avons mis en avant notre volonté d'apporter un certain dynamisme au village en organisant notamment des manifestations permettant aux Penchardais de se retrouver et de partager de bons moments ensemble.

Dans un contexte d'assouplissement des règles sanitaires, le 14 juillet, jour de notre Fête Nationale, était l'occasion de rassembler les habitants autour d'un moment de partage et de convivialité.

Célébrer le 14 juillet c'était en effet d'abord célébrer un des moments les plus importants de notre histoire, ce jour de 1789 où, prenant la Bastille, le peuple se libère du joug de la monarchie et devient acteur de son destin politique.

Célébrer le 14 juillet c'était aussi mettre à l'honneur la République, avec ses valeurs portées par la Révolution française, ensuite devenues celles de notre nation tout entière.

Et enfin, célébrer le 14 juillet, c'était célébrer la fête de la Fédération du 14 juillet 1790.

Après avoir organisé la cérémonie de commémoration du 14 juillet, avec la pose d'une gerbe au monument aux morts, nous vous avons conviés à un pique-nique républicain.

Les élus ont mis, une nouvelle fois, leur dynamisme et leur entrain au service des Penchardais, en installant, dès 8h00, des barnums, des tables et des chaises sur le terrain de foire.

Une petite centaine de Penchardais était au rendez-vous. Seul, en couple ou en famille, chacun est venu partager son repas, dans le strict respect des gestes barrières, bien entendu.

Le concours de boules, aimablement organisé par un membre de l'Association "la Pétanque Penchardoise" et qui n'avait rien à envier au Mondial de Pétanque "La Marseillaise", a renforcé cet esprit chaleureux et convivial.

Lors de notre installation, nous avons rappelé notre détermination à sortir le village des clivages dans lesquels il avait été tenu pendant bien trop longtemps.

Ce pique-nique républicain était un petit pas en terme de manifestations, un grand pas pour l'union du village !

Géraldine DUPARAY
1ère adjointe en charge des
finances de la commune

Les textes transmis sont repris dans leur intégralité et à l'identique :
leurs contenus engagent la responsabilité de leurs auteurs

TOUT SAVOIR SUR LES POUBELLES



Rappel au civisme :

Le trottoir n'est pas le lieu de résidence des poubelles. Elles polluent l'image de nos rues et obstruent le passage sur les trottoirs.

En laissant vos bacs d'ordures ménagères ou de tri sélectif dans la rue en dehors des périodes de collecte (la

veille au soir et le jour même) vous vous exposez à une amende de 35 à 75 euros.

Par ailleurs, laisser en permanence ses containers et/ou sacs de déchets dans la rue est sanctionné d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros pour les particuliers et 3750 euros lorsqu'il s'agit de déchets professionnels.

Je suis nouveau résident à Penchard, je n'ai pas de poubelles, comment en obtenir ?

Formulez votre demande par email à collecte.dechets@meaux.fr en joignant un **justificatif de domicile**. Veuillez également indiquer dans votre email les informations suivantes : le **nom** du ou des administrés, votre **adresse exacte** (bis, ter ou quater, etc.) avec le nom de la commune, le **nombre de personnes** au foyer, vos coordonnées email et téléphone.

Ma poubelle est détériorée, puis-je la faire réparer ou remplacer ?

Formulez votre demande par email à collecte.dechets@meaux.fr en précisant le **n° du bac** (qui se trouve sur la cuve à l'arrière du bac) et le **détail de la réparation** à effectuer (roue, couvercle, clip etc.) ainsi que votre adresse complète.

La taille de mes poubelles est inadaptée à mon foyer, puis-je en obtenir de plus grandes/petites ?

Les critères de dotation de bac dépendent du nombre de passage de collecte dans la semaine, du nombre de personnes vivants au foyer et, lorsque cela est précisé, de certains métiers tels que les assistantes maternelles (qui peuvent avoir besoin d'un volume de bac plus important si enfants en bas âge).

Formulez votre demande par email à collecte.dechets@meaux.fr en expliquant votre situation.

Ma poubelle a disparu ou a été volée, puis-je en obtenir une nouvelle ?

Il est nécessaire de faire une **déclaration au commissariat de police** puis ensuite contacter les services de gestion des déchets toujours par email (collecte.dechets@meaux.fr) en joignant le procès-verbal de police. Le remplacement de bac n'engendre aucun coût supplémentaire dans la mesure où ces coûts sont intégrés dans la taxe d'ordures ménagères.

Retrouvez toutes les infos : penchard.fr/poubelles



PILES USAGÉES

Il y a en mairie, dans la salle d'attente, une boîte à votre disposition pour venir y déposer vos piles et batteries usagées.



ENCOMBRANTS SUR RDV

Le ramassage des encombrants se fait **uniquement** sur rendez-vous. Remplissez le formulaire en ligne et le tour est joué !

www.penchard.fr/encombrants

LOISIRS

CERF-VOLANT AVEC AXEL DUCY

Penchardaises, Penchardais,

Petits ou grands, vous possédez peut-être un cerf-volant, mais n'êtes pas très à l'aise une fois qu'il a décollé ou vous avez déjà une certaine maîtrise de celui-ci, je vous propose donc de nous retrouver afin **de vous conseiller, vous aider** (même au montage de votre cerf-volant) ou tout simplement pour le plaisir de voler à plusieurs. Nous pourrions faire du vol acrobatique, de précision ou de loisir.

Donc si vous êtes intéressés, contactez-moi par email ou téléphone :

- familleducy@gmail.com
- 06 89 64 58 78

Pour information :

Il n'y aura pas de prêt de matériel.

Bien sûr, aucune rétribution ne vous sera demandée.

Je vous attends nombreux pour de bons moments **les yeux vers le ciel.**



Axel **DUCY**
(Habitant de Penchard)

VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est située au 1er étage de la mairie : l'entrée se fait via la rue de l'Église. Elle est **gratuite pour les enfants, les adolescents et les étudiants**.

Elle est ouverte **les mercredis et vendredis de 16h30 à 18h** (hors vacances scolaires).

Venez y découvrir des livres pour tous les âges, de nombreux ouvrages, des documentaires, des revues, etc. Le fonds de la bibliothèque est renouvelé tous les mois par le Bibliobus de la CAPM. Aussi, la bibliothèque est à l'école de Penchard tous les 15 jours, le jeudi, selon le planning suivant :

1er octobre 2020	15 octobre 2020	5 novembre 2020
19 novembre 2020	3 décembre 2020	7 janvier 2021
21 janvier 2021	4 février 2021	4 mars 2021
18 mars 2021	1er avril 2021	15 avril 2021
6 mai 2021	20 mai 2021	3 juin 2021

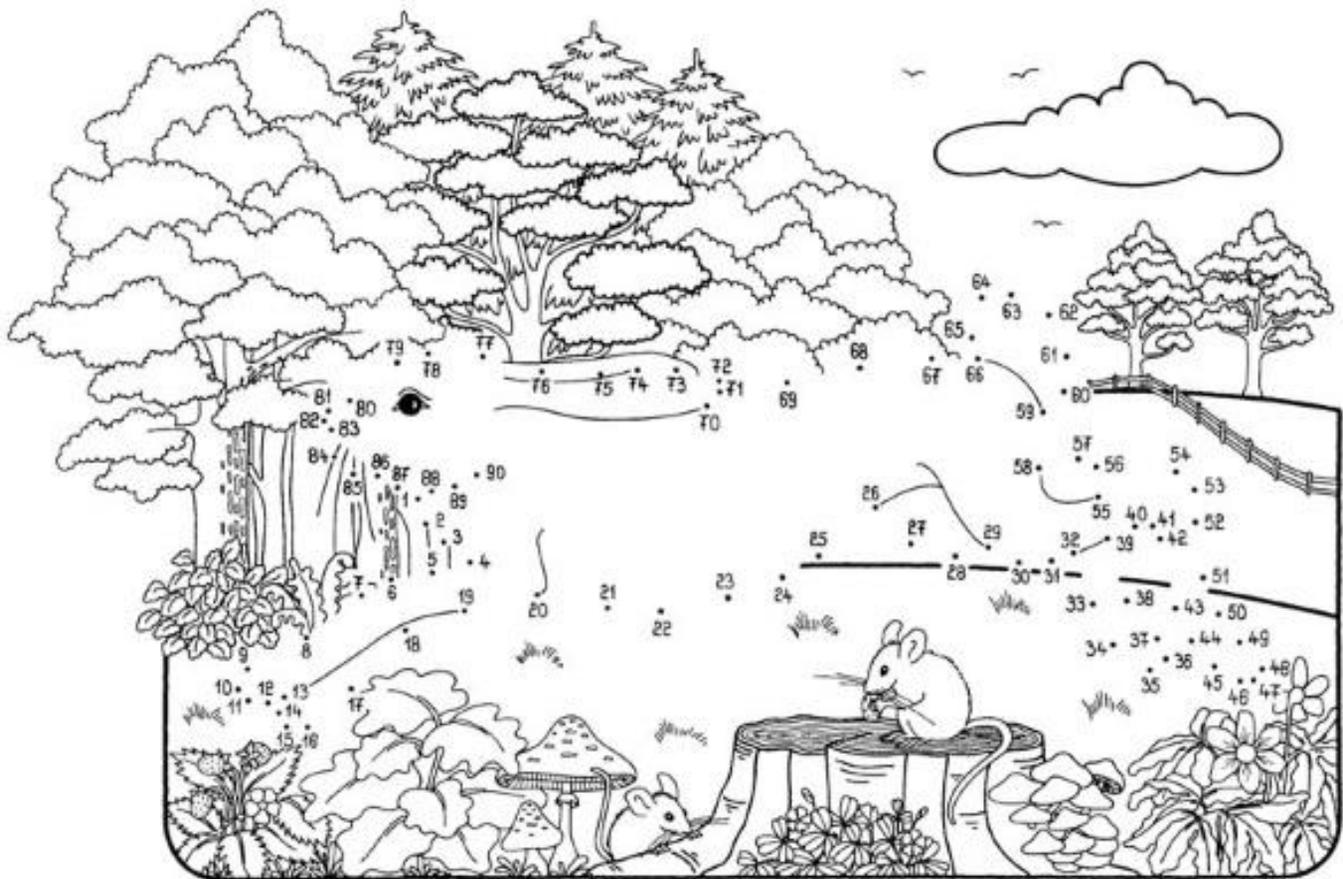
L'équipe de la bibliothèque remet un sac en tissu à chaque enfant pour ranger les prêts de la bibliothèque, qui doit être apporté à chaque séance.

Le ramassage de tous les livres et du sac aura lieu le **jeudi 17 juin 2021** : l'enfant peut également venir échanger ses livres en bibliothèque aux horaires d'ouverture.

Votre enfant a la possibilité d'emprunter 4 livres en élémentaire et 2 livres en maternelle qu'il devra impérativement ramener et échanger tous les 15 jours.

Il est demandé aux enfants de prendre le plus grand soin des livres qui leur sont prêtés. En cas de perte ou de détérioration trop importante, des frais de 10€ seront appliqués.

Quel animal peut bien se cacher derrière ces points à relier dans la forêt d'automne ? Surprise ! Pour le savoir, reliez les points de 1 à 90...



Fan de SUDOKU ? Les chiffres de 1 à 9 doivent se trouver sur chaque ligne, dans chaque colonne et dans chaque carré. Écrivez-les à leur place.

Oeil de lynx ! Plusieurs symboles se sont dissimulés dans les pages de ce journal, sauras-tu TOUS les retrouver ?



Trouve 4 soleils, 3 lunes, 2 gouttes d'eau et 2 flammes

5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9



A L'AUTOMNE, PROLONGEZ LES PLAISIRS DE L'ÉTÉ

Recette par Christine SIEVERT-PERE

Terrine de chèvre frais, vinaigrette au pamplemousse

Les ingrédients :



3 betteraves rouges
cuites et épluchées



3 chèvres frais
Type "CHAVROUX"



1 pamplemousse



Huile d'olive



Sel & poivre

Préparation :

1. Passer une terrine sous l'eau et tapissez-la de film alimentaire (les parois mouillées font adhérer le film), en le faisant dépasser largement.
2. Coupez les betteraves en tranche de 1 cm d'épaisseur.
3. Couper le fromage de chèvre en tranche de 1 cm d'épaisseur.
4. Tapissez le fond de la terrine avec une couche de chèvre frais, salez, poivrez.
5. Disposez dessus les tranches de betteraves côte à côte.
6. Renouvelez l'opération fromage et betterave, et terminez par le fromage.
7. Rabattez le film

8. Mettre un poids sur la terrine pour la presser.
9. Réservez au réfrigérateur (peut se faire la veille)
10. Avant de servir, faire une vinaigrette avec du jus de pamplemousse, huile d'olive, sel et poivre, en émulsionnant bien.
11. Démoulez la terrine sur une planche et couper des tranches de 1 cm.
12. Servez accompagné de la vinaigrette au pamplemousse

Bon appétit !



MAIRIE DE PENCHARD

📍 1 place de la mairie
77124 PENCHARD

🕒 **Horaires d'ouverture**
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h-12h / 14h-19h
Mercredi :
9h-12h / 14h-18h
Samedi (permanence des élus) :
9h-12h

☎ **Contact**
01 64 34 10 86
Urgence : 06 71 14 25 22

✉ mairie@penchard.fr

🌐 www.penchard.fr

📱 @penchard.mairie

📖 BIBLIOTHÈQUE

Ouverte **mercredi & vendredi** de
16h30 à 18h
hors vacances scolaires

EGLISE DE PENCHARD

Baptême, mariage, obsèques :

Père André DUMORTIER

☎ 06 32 06 71 51

✉ dumortier.ad@free.fr

📅 AGENDA

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 19 septembre 2020

NOCTAMBULE

Samedi 5 décembre 2020

La brocante prévue le 20 septembre est **annulée** en raison du contexte sanitaire.

🏥 PHARMACIE

Dimanche, jours fériés et la nuit

Pharmacie de garde (Jour)
Pharmacie d'urgence (Nuit)

Trouver votre pharmacie :
www.monpharmacien-idf.fr
Ou contactez le **118 918**

Dans tous les départements d'Île de France, hors Paris, la réglementation impose de **contacter la gendarmerie** ou le **commissariat** de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit.

✚ DÉCÈS

LEBLOND Bernadette
décédée le 30 juillet 2020

🤝 UNIONS

M. GUERIN Romain & Mme.
MARCHAND Caroline
pacsés le 21 août 2020

M. VIARD Pierrick & Mme. FRAYSSE
Cassandra
mariés le 12 septembre 2020

Dates des passages de la balayeuse à Penchard

Mercredi 23 septembre 2020
Mercredi 21 octobre 2020
Mercredi 18 novembre 2020
Mardi 16 décembre 2020

Dates des prochains ramassages des encombrants **uniquement sur rendez-vous (penchard.fr/encombrants)**

Mercredi 23 septembre 2020
Mercredi 21 octobre 2020
Mercredi 11 novembre 2020
Mercredi 25 novembre 2020
Mercredi 9 décembre 2020
Mercredi 23 décembre 2020

☎ NUMÉROS UTILES

Commissariat (Meaux) :
Avenue Salvador Allende
01 60 23 32 17

Gendarmerie (Meaux) :
3 rue Noéfort
01 64 34 08 90

SOS Femmes (Meaux) :
01 60 09 27 99

Hôpital (Meaux) :
6-8 rue Saint-Fiacre
01 64 35 38 38

Enfants en danger : **119**

Urgence sociale : **115**

Urgence (EU) : **112**

Pompiers : **18**

Police : **17**

Samu : **15**

Journal d'information municipal trimestriel et gratuit

Editeur : Commune de Penchard,
1 place de la mairie - 77124 PENCHARD

Responsable de la publication : M. le Maire de Penchard

Conception : Jérémy BARDEAU ; Jérôme QUELLIER

Rédaction, photos : Vos élus municipaux (sauf signés ou mention en marge).

Dépôt légal à parution : Bibliothèque Nationale de France

Tirages : 500

Impression : Le Magasin Du Print (Neuilly Sur Marne - 93)

Distribution : Vos élus municipaux

Vous souhaitez publier ?

Vous souhaitez partager une idée, une expérience, un savoir-faire ou encore proposer vos talents de reporter/journaliste, le journal "Le Petit Penchardais" est à la disposition de tous les Penchardais.

Pour une publication dans le prochain numéro, merci de transmettre votre demande par email à l'adresse suivante : **mairie@penchard.fr**

